

Douarnenez, le 29 juin 2011



Philippe PAUL

SÉNATEUR
du FINISTÈRE

MAIRE de
DOUARNENEZ

Monsieur le Ministre d'Etat,

Permettez-moi d'appeler votre particulière attention sur la situation préoccupante de Madame Asia Bibi, citoyenne pakistanaise, condamnée à mort dans son pays au mois de novembre dernier pour délit de blasphème.

Cette mère de 5 enfants est emprisonnée et ne peut recevoir que les visites de son mari et de son avocat.

D'après les témoignages recueillis, les seuls torts de cette chrétienne seraient d'avoir bu l'eau d'un puits dont l'usage était réservé aux musulmans et d'avoir prononcé le nom du Prophète Mahomet ...

Particulièrement attaché à la liberté d'expression et à la liberté de conscience et de religion, je vous demande de continuer à exprimer aux autorités pakistanaises l'inquiétude et la désapprobation de notre Pays et de bon nombre de nos concitoyens face à la condamnation de Madame Asia Bibi et au traitement qui lui est infligé au quotidien.

De la mobilisation de la communauté internationale dépend en grande partie son sort.

Vous remerciant par avance de l'accueil et la suite que vous pourrez réserver à cette démarche,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe PAUL

Monsieur Alain JUPPÉ
Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires étrangères et européennes
37 quai d'Orsay
75700 PARIS